

YOUTH TICKET MAASTRICHT YOUTH TICKET ROOSENDAAL YOUTH TICKET AACHEN

Pour le voyageur occasionnel

Réduction:
prix forfaitaire

⊙ 2^{ème} classe

⊙ trajet simple
⊙ trajet aller-retour

OÙ L'UTILISER ?

Pour un trajet* au départ d' une gare* ou un point d'arrêt* belge à destination de :

- Maastricht, Maastricht Randwyck ou Eijsden via Visé-frontière et vice versa ;
- Roosendaal via Roosendaal-grens et vice versa ;
- Aachen via Aachen-Süd-Grenze et vice versa.

POUR QUI ?

Tous les jeunes de moins de 26 ans

OÙ L'ACHETER ?

Aux automates (sauf à Eijsden), aux guichets belges, via le site internet sncb.be , dans le train (au Tarif à bord* au départ d'une gare belge*) ou via les vendeurs agréés.

Le ticket peut être acheté maximum 31 jours à l'avance.

SUR QUEL SUPPORT ?

Papier, PDF, Carte à puce électronique émise à bord du train*.

COMMENT L'UTILISER ?

- Ton YOUTH TICKET est valable pour le trajet* via le point frontière* concerné, la classe et la date qui sont mentionnés sur celui-ci.
- Lors de l'usage de ton ticket aller-retour*, le voyage aller s'effectue avant le voyage retour.
- Tu peux arriver à ta destination par l'itinéraire le plus court en kilomètres ou par un itinéraire alternatif*, mais toujours via le point frontière* concerné.
- Si ta gare de départ ou de destination fait partie d'une Zone*, tu peux circuler librement toute la journée à l'intérieur de cette zone*, sans en sortir.



- Si la gare de destination de ton YOUTH TICKET est une gare du littoral, tu peux effectuer le trajet retour de n'importe quelle gare du littoral. Les gares du littoral sont : De Panne, Koksijde, Oostende, Blankenberge, Veurne, Heist, Duinbergen, Knokke, Zeebrugge-Strand/Dorp.
- Tu ne peux pas t'éloigner de ta gare de départ pour y repasser ensuite ou dépasser ta gare de destination pour y revenir sans être en possession d'un ticket supplémentaire qui couvre ce trajet aller-retour sur le réseau belge*.
- Si ta gare de départ ou de destination est Brussels Airport – Zaventem (voir rubrique ci-dessous "Dois-je payer un supplément ?") ou Roosendaal, ton ticket est muni d'un code-barres permettant l'ouverture des portiques d'accès. Chaque voyageur présentera son ticket au lecteur.
- Tu peux voyager jusqu'à l'interruption de nuit* du service des trains.

A QUEL PRIX ?

- YOUTH TICKET pour un seul trajet* : prix forfaitaire (voir « Tarifs »).
- YOUTH TICKET aller-retour : tu paies 2 fois le prix d'un trajet* simple YOUTH TICKET.
- Le prix de ton YOUTH TICKET de/vers Maastricht, Maastricht Randwyck et Eijsden est identique.
- Si tu achètes ton ticket à bord d'un train au départ d'une gare belge*, le prix de ton ticket sera majoré du supplément « Tarif à bord »*.

ET LE REMBOURSEMENT ?

- Ton YOUTH TICKET complètement inutilisé est remboursé intégralement au guichet :
 - jusqu'à la veille de la date de début de validité de celui-ci lorsque vous l'avez acquis à l'avance ;
 - ou le jour même endéans les 30 minutes à partir de l'heure d'achat à l'automate ou au guichet.
- Ton YOUTH TICKET n'est pas remboursable :
 - si tu l'as acquis sur internet ou sur restitution d'un bon de compensation ;
 - en cas de vol ou de perte.

COMMENT PASSER DE 2^{ÈME} EN 1^{ÈRE} CLASSE ?

- Il n'est pas possible d'obtenir un ticket surclassement* pour le YOUTH TICKET Maastricht, Roosendaal ou Aachen. Si tu veux voyager en 1^{ère} classe, achètes un autre titre de transport de la gamme transfrontalière* concernée valable en 1^{ère} classe.

DOIS-JE PAYER UN SUPPLEMENT ?

- Si tu voyages au départ ou à destination de Brussels Airport – Zaventem, le prix du SUPPLEMENT BRUSSELS AIRPORT* est ajouté au prix de ton YOUTH TICKET. Si tu disposes d'un ticket aller-retour, le prix du supplément est ajouté deux fois (une fois pour l'aller et une fois pour le retour).
- Si Brussels Airport – Zaventem est une gare* de correspondance*, le SUPPLEMENT BRUSSELS AIRPORT* n'est pas dû.
- Si Brussels Airport – Zaventem est une gare* sur ton itinéraire le plus court en kilomètres et que tu y effectues une interruption* de voyage, acquitte-toi également d'un SUPPLEMENT BRUSSELS AIRPORT* séparé.



- Ton YOUTH TICKET n'est pas autorisé dans les trains à grande vitesse.
Exception : Sur le trajet* entre Bruxelles-Midi et Liège-Guillemins ou vice versa, moyennant paiement d'un supplément séparé, tu peux emprunter les trains « ICE ». Pour plus d'info sur l'achat, voir www.b-europe.be. Les conditions spécifiques déterminées par le transporteur gérant de ces trains sont d'application (voir www.bahn.com).

QUE PERMET MON TICKET?

• PUIS-JE FAIRE UNE HALTE DURANT MON VOYAGE ?

Oui. Tu peux interrompre* ton voyage dans n'importe quel(le) gare* ou point d'arrêt* belge situé(e) sur l'itinéraire le plus court en kilomètres, et ce, dans le sens de ta destination.

• PUIS-JE CHANGER DE DESTINATION LORS DU VOYAGE ?

Oui. Le changement est autorisé sur le réseau belge* sur ton itinéraire le plus court en kilomètres moyennant l'achat d'un nouveau titre de transport, couvrant la distance entre n'importe quelle gare sur cet itinéraire et ta nouvelle destination en Belgique. Si tu l'achètes à bord du train, il est majoré du supplément «Tarif à bord »*.

PUIS-JE UTILISER 2 TITRES DE TRANSPORT CONSÉCUTIFS ?

Oui. Tu peux utiliser un autre titre de transport sur le réseau belge* avant ou après ton YOUTH TICKET. Si un autre titre de transport est utilisé avant ou après ton YOUTH TICKET, ceux-ci sont considérés comme un seul titre de transport et les facilités de l'itinéraire alternatif* sont d'application. Tu présentes toujours tes deux titres de transport pour le contrôle dans le train.

